Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord
Québec

Communiqué de presse

COVID-19 : LE CISSS DE LA CÔTE-NORD MET EN PLACE DIFFÉRENTES MESURES DONT L'INTERDICTION DES VISITES DANS SES INSTALLATIONS

Baie-Comeau, le 14 mars 2020 – À la suite des recommandations émises aujourd'hui par le gouvernement du Québec, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord annonce l'interdiction immédiate des visites dans l'ensemble de ses installations, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Cette mesure vise à limiter la propagation de la COVID-19 et à protéger les clientèles vulnérables. Des exceptions pour des raisons humanitaires (exemple : soins de fin de vie, périnatalité, pédiatrie) pourraient toutefois être autorisées. Il est également recommandé pour les personnes âgées de 70 ans et plus de demeurer à la maison et de sortir uniquement lorsque nécessaire.

Au cours des derniers jours, une série de mesures a été mise en place par le gouvernement du Québec et le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) afin de limiter la propagation de la COVID-19. Mobilisé depuis plusieurs semaines, le CISSS de la Côte-Nord met tout en œuvre afin d'identifier rapidement tout cas potentiel de COVID-19 et d'intervenir si requis afin de limiter la propagation de cette maladie au sein de notre population. Des instructions concernant notamment le triage à l'urgence, les précautions à appliquer en milieu de soins pour protéger le personnel et la prise en charge des cas ont été mises en œuvre. Mentionnons qu'à ce jour, aucun cas de COVID-19 n'a été confirmé sur la Côte-Nord.

Autres mesures mises en place par le gouvernement du Québec

- Isolement volontaire de 14 jours de toutes les personnes qui sont revenues de l'étranger le 12 mars 2020 ou à une date ultérieure;
- Isolement obligatoire de 14 jours pour tous les employés de la fonction publique et pour tout le personnel de la santé, de l'éducation et des services de garde, privés et publics, qui sont revenus de l'étranger le 12 mars 2020 ou les jours ultérieurs;
- Interdiction de tout rassemblement intérieur de plus de 250 personnes;
- Incitation à éviter tous les rassemblements intérieurs qui ne sont pas nécessaires;
- Fermeture de l'ensemble des services de garde (CPE, services de garde subventionnés, non-subventionnés, en milieu familial et non-régis) et du réseau de l'éducation (écoles primaires et secondaires, centres de formation, écoles privées, cégeps, collèges et universités), du lundi 16 mars au vendredi 27 mars 2020

D'autres mesures pourraient être annoncées au cours des prochains jours.

À propos de la COVID-19

Les principaux symptômes de la COVID-19 sont de la fièvre, de la toux et parfois des difficultés respiratoires. Les personnes les plus à risque de complications sont les personnes immunodéprimées, celles qui sont atteintes de maladies chroniques, ainsi que les personnes âgées.

… 2

835, boulevard Jolliet
Baie-Comeau (Québec) G5C 1P5
Téléphone : 418 589-9845
Télécopieur : 418 589-8574
www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca

En général, les coronavirus ne survivent pas longtemps sur les objets. Au même titre que le virus de l'influenza, celui de la COVID-19 se transmet le plus souvent par :

- contact étroit avec une personne infectée lorsque cette personne tousse ou éternue;
- contact des mains avec des surfaces infectées puis avec la bouche, le nez ou les yeux.

Dans le but de limiter la propagation du virus, chaque personne doit prendre des mesures de prévention :

- Lavez-vous fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou un désinfectant pour les mains à base d'alcool;
- Toussez et éternuez dans votre manche ou un mouchoir en papier et jetez ce dernier dans une poubelle;
- Éviter de vous toucher les yeux, le nez et la bouche.

Si vous éprouvez de l'inquiétude ou de l'anxiété par rapport au coronavirus, composez, sans frais, le **1 877 644-4545** ou visitez le https://www.quebec.ca/coronavirus.

Le CISSS de la Côte-Nord remercie la population pour sa collaboration.

- 30 -

Source : Pascal Paradis
Conseiller en communication
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
418 589-9845, poste 252268